

# Bac Pro CGEH

## Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Code RNCP : 38076

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BAC Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique est une formation diplômante de niveau 4 qui permet à son titulaire d'être capable de :

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles ;
- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle ;
- Développer sa motricité ;
- Mettre en oeuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques ;
- Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques ;
- Elaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité ;
- Communiquer en situation professionnelle ;
- Caractériser le contexte des activités hippiques ;
- Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable ;
- Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal ;
- Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal ;
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé.e de 15 ans (ou plus) au 31/12 de l'année d'intégration ;

Pour être admis.e en seconde :

- Avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de classe de troisième ;
- Avoir au minimum un niveau Galop 4.

Pour être admis.e en première :

- Etre titulaire d'un BEP ou CAP ou avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de seconde ;
- Avoir au minimum un niveau Galop 5

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec l'équipe des formateurs/trices chargé.es des enseignements. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidat.es. Les tests permettent de s'assurer que les jeunes ont le niveau requis pour suivre avec succès la formation.

## APPRENTISSAGE



### DURÉE

Formation alternée sur 2 ou 3 ans :

- 17 (595h) à 20 (700h) semaines en centre de formation par an
- 27 (945h) à 30 (1050h) semaines en entreprise par an
- 5 semaines de congés payés par an

De septembre à juin

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Pratiques sur plateaux techniques

Utilisation des ressources numériques

### COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.

Prise en charge du coût de la formation par les opérateurs de compétences.

+ d'informations sur [cfa.naturapole.fr](http://cfa.naturapole.fr)

CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT  
ACCESSIBLE EN VAE  
(NATURAPOLE.FR)

# CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

MATIÈRES GÉNÉRALES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français et documentation</li> <li>• Histoire / Géographie</li> <li>• Education socioculturelle</li> <li>• Anglais</li> <li>• EPS / Santé</li> <li>• Mathématiques et informatique</li> <li>• Biologie / Ecologie</li> <li>• Physique / Chimie</li> </ul>
MATIÈRES PROFESSIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage de l'entreprise</li> <li>• Filière équine</li> <li>• Gestion de l'entreprise Hippique</li> <li>• Zootechnie-Hippologie</li> <li>• Agronomie et cavalerie</li> <li>• Travail du cheval</li> <li>• Agroéquipement</li> </ul>

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

## ÉVALUATION - VALIDATION

La formation fait l'objet :

- D'un contrôle continu en cours de formation (CCF) (écrit-oral-pratique)
- D'une évaluation finale (écrit-oral sur dossier)

## CHIFFRES CLÉS

Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2023) : **83%**

Taux d'insertion professionnelle (à 12 mois, sortants 2020) : **67%**

Taux moyen de satisfaction (2019-2023) : **88%**

## RÉMUNÉRATION

Année / Classe \ Âge	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 <sup>re</sup> année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 <sup>e</sup> année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78%	100% du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : Tél. 02 35 56 39 24 - [cfa.yvetot@educagri.fr](mailto:cfa.yvetot@educagri.fr)

📍 Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc